

Communiqué de presse

10 janvier 2022

Ouverture au public de *Décidata*, la plateforme de données socio-économiques de Bourgogne-Franche-Comté

Premier dispositif de ce type en France, *Décidata* est un système partenarial d'observation et d'analyse regroupant toutes les informations économiques de Bourgogne-Franche-Comté, au service des entreprises, des acteurs économiques et des territoires. *Décidata* est issu d'une démarche partenariale inédite.

Décidata est une plateforme de données partagées pour l'observation et la décision sur les champs de l'économie, de l'emploi et de la formation en Bourgogne-Franche-Comté. Elle offre aux entreprises, aux étudiants et au grand public des informations issues de sources multiples en un seul lieu, aisément et gratuitement consultable. Initiée en 2018, la plateforme a été développée grâce à une démarche partenariale inédite entre l'État, la Région, la Chambre de commerce et d'industrie régionale, Emfor et l'Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté.



Un outil de référence en Bourgogne-Franche-Comté

Après une première année de déploiement en direction de ses membres fondateurs et de ses partenaires, *Décidata* est accessible, depuis janvier 2021, avec un identifiant personnel, aux acteurs institutionnels du développement économique régional : collectivités, organisations professionnelles, structures d'accompagnement des entreprises, d'aide et d'accompagnement vers l'emploi, agences de développement et d'urbanisme...

Aujourd'hui, la plateforme est ouverte au public. Chacun peut accéder à trois thématiques sans identifiant et gratuitement :

- **Territoire** : économie, entreprises, emploi, chômage, enseignement et formation, démographie, logements, locaux, équipements, fiscalité, innovation, environnement et transports, organisation administrative ;
- **Formation** : enseignement primaire et secondaire, formation initiale professionnelle et technologique ;
- **Commerce extérieur** : import-export.

Avec - à disposition et en téléchargement - des études récentes, des tableaux, cartes et graphiques, des dossiers détaillés réalisés par des organismes publics...

Décidata, pour qui et pour quoi faire ?

Pour un habitant intéressé par le développement de son département ou de sa région, qui pourra accéder à une fiche d'identité économique complète ; pour un étudiant qui souhaite connaître les établissements offrant telle formation technologique, ainsi que leur localisation ; pour un chef d'entreprise qui entend approfondir les particularités économiques de son bassin d'emploi...

Pour en découvrir toute la richesse, rendez-vous sur decidata.org

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile Hermier – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr – tél 03 81 61 61 08